

Déclaration de Belo Horizonte

Les gouverneurs d'Etat, les présidents de Région et de Département, les maires, les élus et représentants de gouvernements régionaux et locaux du Brésil et de la France, réunis à Belo Horizonte, Brésil, les 12, 13 et 14 novembre 2007, à l'invitation de M. Fernando Pimentel, maire de Belo Horizonte :

Se félicitent de la tenue de ces IIèmes Rencontres de la coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne qui témoignent du développement et du dynamisme des partenariats entre les collectivités territoriales des deux pays, dans le cadre de la coopération bilatérale Brésil-France ;

Remercient le maire de Belo Horizonte pour son accueil et l'excellence de son organisation, et témoignent de leurs gratitudeux aux autorités brésiliennes et françaises qui ont facilité la tenue de ces Rencontres ;

1. La reconnaissance de la coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne

Considèrent que ces Rencontres marquent une nouvelle étape dans l'essor de cette coopération décentralisée et fédérative en permettant d'établir des procédures communes tenant compte des organisations administratives et des compétences propres à chaque pays ;

Soulignent les thèmes prioritaires de cette coopération, tels qu'ils ont été abordés au cours d'ateliers : attractivité territoriale et innovation, politiques d'inclusion sociale et jeunesse, politiques urbaines, développement territorial durable, politique culturelle locale (partenariats et échanges), économie sociale, solidaire et populaire (formes d'inclusion économique et promotion sociale).

Ont mis en valeur leurs convergences et leurs intérêts partagés à partir d'expériences innovantes, de manière à disposer de méthodologies communes en vue de résultats concrets ;

Rappellent la complémentarité et l'articulation nécessaire de l'action extérieure des collectivités régionales et locales avec les politiques étrangères conduites au niveau des gouvernements nationaux ;

2. La coopération sud-sud-nord

Souhaitent la reconnaissance du rôle et de la place de l'action internationale des autorités locales en faveur du rapprochement des peuples, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités et dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

Estiment que la coopération décentralisée franco-brésilienne, s'appuie sur une tradition d'échanges et d'amitié et partage les mêmes valeurs sociales et humaines des politiques de développement et la défense de la diversité culturelle ;

Entendent promouvoir une coopération sud-sud-nord dépassant l'approche traditionnelle nord-sud :

Soulignent que les autorités régionales et locales et les Etats fédérés par leur expérience, leur savoir-faire, leur proximité avec les populations, sont des acteurs essentiels en la mise en œuvre des projets de co-développement ;

3. L'approche territoriale du développement et la participation à la gouvernance mondiale

Reconnaissent les territoires comme espace privilégié d'interaction et de synergie des acteurs sociaux, économiques et culturels

Appellent à une meilleure articulation des politiques publiques nationales, supranationales, régionales et locales au service d'un développement durable, de la solidarité territoriale et de la cohésion sociale ;

Entendent que les relations entre le Brésil et la France renforcent également des liens entre l'Amérique Latine et l'Europe et leurs gouvernements locaux et régionaux.

*

Les autorités régionales et locales brésiliennes et françaises, fortes de leurs valeurs partagées, fondées sur les principes de réciprocité, confiance, respect mutuel, développement durable, proximité, participation et cohésion territoriale, **proposent que** :

- La coopération décentralisée et fédérative soit reconnue formellement dans le cadre de la coopération intergouvernementale Brésil-France ;
- Le comité binational de suivi de la coopération, tel qu'il a été créé à l'issue des Premières Rencontres de la coopération décentralisée/fédérative franco-brésilienne, qui se sont tenues à Marseille en mai 2006, établisse un agenda de travail et définisse son fonctionnement ;
- Le comité binational de suivi participe à la préparation de l'année de la France au Brésil en 2009, en étroite relation avec les Commissariats brésilien et français.

Finalement, elles remercient la Région Rhône-Alpes pour sa proposition d'accueillir les IIIèmes Rencontres de la coopération décentralisée et fédérative Franco-brésilienne en 2009.

Belo Horizonte, le 14 novembre 2007

